

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT, Kristina STOJANOVIC et Dominique TRÉLA.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	38
		Votants	47

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-17C Budget annexe Maison du Terroir à Vellescot – Affectation du résultat de l'exercice 2025

Rapporteur : Sandrine JANIAUD LARCHER

Vu le compte administratif 2025 et notamment l'état II-A1 ;

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget annexe de la maison du terroir à Vellescot d'un montant de 13 905,84 € (treize mille neuf cent cinq euros et quatre-vingt-quatre centimes d'euros)

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2025 du budget annexe de la maison du terroir à Vellescot d'un montant de 39 084,11 € (trente-neuf mille quatre-vingt-quatre euros et onze centimes d'euros)

Vu les restes à réaliser 2025 en recettes d'investissement d'un montant de 25 000 € (vingt-cinq mille euros) ;

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu en l'absence de Dominique TRÉLA qui est intéressé, décide :

- **d'adopter l'affectation du déficit d'investissement du budget annexe de la maison du terroir à Vellescot au compte 001 pour un montant de 39 084,11 € (trente-neuf mille quatre-vingt-quatre euros et onze centimes d'euros),**
- **d'affecter en réserve au compte 1068 du budget annexe de la maison du terroir à Vellescot la somme de 13 905,84 € (treize mille neuf cent cinq euros et quatre-vingt-quatre centimes d'euros),**
- **de valider le solde d'exécution de la section de fonctionnement imputé au 002 pour un montant de zéro €**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p> <p>MARDI 12 MAI 2026</p>
--	--